

10ème session du groupe de travail intergouvernemental ouvert à la participation sur les sociétés transnationales et autres entreprises en ce qui concerne les droits de l'homme

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES : DÉCLARATION ORALE CONJOINTE DE LA CIDSE ET AL.

16 décembre 2024

Merci, Monsieur le Président-Rapporteur :

Je m'exprime au nom de la **CIDSE, du CCFD-Terre Solidaire, de Fastenaktion, de Misereor et de Trócaire.**

Tout d'abord, nous souhaitons vous féliciter pour votre récente nomination en tant que représentant permanent de l'Équateur auprès des Nations unies et président-rapporteur de ce groupe de travail intergouvernemental ouvert à participation. Nous souhaitons vous faire part de notre inquiétude quant à l'absence de progrès dans le processus, compte tenu de l'expérience de la 9e session, au cours de laquelle il n'a été possible de travailler que jusqu'à l'article 3. Avec un tel rythme, il est peu probable que les États soient en mesure de faire avancer la lecture jusqu'à l'article 24 en une semaine. Pour favoriser des négociations efficaces, nous aimerions suggérer que le nouveau président rapporteur encourage les délégations des États à s'en tenir au programme de travail afin de permettre aux États qui n'ont pas encore eu l'occasion d'apporter leur contribution au cours des dernières sessions d'avoir la parole en premier lieu.

Nous aimerions également soulever certaines préoccupations concernant les dispositions du projet actualisé qui seront discutées dans le cadre du programme de travail.

- 1) Tout d'abord, nous souhaitons souligner le fait que les entreprises ont des responsabilités en matière de protection de l'environnement et du climat. Pourtant, le projet actualisé **exclut les aspects environnementaux et climatiques**. Les dispositions du troisième projet relatives aux études d'impact sur l'environnement et le climat ne font plus partie des obligations de diligence raisonnable. Il est problématique que la référence au droit humain à un environnement sûr, propre, sain et durable ait également été supprimée.
- 2) Le projet actualisé présente également des faiblesses importantes en ce qui concerne les **obligations de diligence raisonnable** que les États devraient imposer aux entreprises, et il n'est pas clair dans quelle mesure ces obligations de diligence raisonnable, seulement mentionnées dans la prévention, s'appliquent à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et de valeur d'une entreprise.
- 3) Le projet actualisé reste également **vague en ce qui concerne la responsabilité**. L'exigence explicite du troisième projet concernant l'indemnisation des dommages au titre de la réparation des victimes, a été supprimée et doit pourtant être un élément de la responsabilité.
- 4) En ce qui concerne les **accords bilatéraux et multilatéraux** visés à l'article 14, paragraphe 5, les États ne seraient plus tenus de veiller à ce que les nouveaux accords commerciaux et d'investissement soient compatibles avec les obligations en matière de droits humains découlant du Traité. Cette suppression est inacceptable compte tenu de l'impact négatif considérable que les nouveaux accords commerciaux peuvent avoir sur la marge de manœuvre politique des États pour se conformer aux obligations en matière de droits humains. Le traité devrait garantir la primauté des droits humains en ce qui concerne les accords bilatéraux et multilatéraux.

Enfin, nous voudrions exprimer, une fois de plus, notre immense déception à l'égard de l'Union européenne, qui n'a toujours pas de mandat. L'année dernière, dans cette salle, le représentant de l'UE a affirmé dans son discours qu'une future directive européenne sur le devoir de vigilance en matière de durabilité des entreprises "pourrait constituer une base pour l'implication future de l'UE dans les négociations". Ce texte est entré en vigueur en juillet 2024, et l'UE n'a pas progressé dans l'adoption du mandat. Nous demandons instamment à l'UE de prendre des mesures cohérentes pour s'engager activement et officiellement dans les négociations qui nous réunies aujourd'hui.

Merci beaucoup !

Prononcé par Clara Alibert, CCFD-Terre Solidaire